



CENTRE DESCRIPTIONAUX TO MONUMENTS NATIONAUX TO

INTRODUCTION:

Une abbaye est un lieu habité par des hommes ou des femmes qui ont fait le choix de vivre à l'écart du monde en quête de Dieu. Ils sont dirigés par un abbé qui est maître spirituel et responsable de l'enseignement doctrinal de sa communauté. Ce dernier doit toujours se rappeler la responsabilité que lui confère son titre : « c'est pourquoi l'abbé ne doit rien enseigner, rien établir, rien ordonner en dehors des commandements du Seigneur » (règle de Saint Benoit).

Les moines de l'abbaye de Montmajour étaient des moines bénédictins, ils suivaient la règle de Saint Benoit de Nursie (480 - 547).

1. L'ORDRE DES BENEDICTINS

A. QUI EST SAINT BENOIT DE NURSIE ?



Estampe représentant St Benoit © Gallica / BNF

Appelé le « Père des moines d'Occident » il nait en 480 à Nursie et meurt en 547 au Mont Cassin. Il est élevé dans une famille noble, c'est un fervent admirateur des grands auteurs latins, il acquiert très rapidement le goût de l'étude, de la curiosité et reçoit alors une éducation religieuse. Vers 500 il prend les ordres et décide de se retirer loin du monde dans le désert de Subiaco au sud de Rome. Il s'installe par la suite dans une grotte et mène une vie d'ermite faite de prière.

Sa réputation de sainteté grandit et certains religieux des environs qui le veulent pour guide viennent s'installer avec lui dans les montagnes. Il fait construire pour ses disciples douze monastères dirigés chacun par un abbé, il crée en même temps un noviciat où sont éduqués les jeunes gens.

En 529 il s'installe sur les hauteurs du Mont Cassin, convertit un temple romain en église et organise la vie des moines. La règle bénédictine est définitivement établie vers 540. Il meurt en 547 au cours d'un office religieux.

B. LA REGLE DE SAINT BENOIT

L'ordre des bénédictins est fondé en 540 et suit la règle de saint Benoit qui constitue « un monument de vastes proportions, à l'architecture solide ».

La règle suit 73 chapitres et son principe de base est de faire de la communauté une famille chrétienne. Elle organise la vie des moines entres plusieurs temps : la prière, la méditation, le travail intellectuel ou manuel et fixe les occupations des moines pour plusieurs heures de la journée. Tout ceci doit se faire dans l'esprit de pauvreté, charité et humilité.

La règle de saint Benoit place un abbé à la tête de chaque monastère. Celui-ci est élu par la communauté de moines. Ses frères (les moines) lui doivent obéissance.

D'après saint Benoit « Le monastère doit, autant que possible, être disposé de telle sorte que l'on y trouve tout le nécessaire : de l'eau, un moulin, un jardin et des ateliers pour qu'on puisse pratiquer les divers métiers

à l'intérieur de la clôture. De telle sorte que les moines n'auront pas besoin de se disperser au-dehors, ce qui n'est pas du tout avantageux pour leurs âmes ».

2. LA COMMUNAUTE BENEDICTINE DE MONTMAJOUR

Au sein de la communauté, chaque moine tient un rôle.

→ L'abbé de Montmajour

Comme le définit la règle de saint Benoit, l'abbé de Montmajour est élu à vie par la communauté religieuse et il est à la tête de l'abbaye. Il est considéré comme le véritable père de l'abbaye. Certaines exceptions à la règle ont eu lieu dès le XIVème siècle, les abbés étaient nommés par le Pape ou les comtes de Proyence et venaient d'une autre communauté.

Diverses charges incombent à l'abbé. Son rôle est de faire respecter la règle au sein du monastère, de corriger les moines quand c'est nécessaire, et il doit visiter chaque année les prieurés (un prieuré est une dépendance de l'abbaye dans laquelle vit une petite communauté de moine). il a un rôle de représentation du monastère et prêt hommage aux comtes de Provence. Pour l'aider dans ses fonctions, les moines occupent différentes charges au sein de la communauté.

\rightarrow Le prieur claustral

Il seconde et remplace l'abbé quand il est absent. Il doit être capable d'instruire ses subordonnés dans le bien tout en les reprenant si le besoin se faisait ressentir.

→ L'aumônier

Il est chargé de l'hospitalisation des pauvres. Pour cela il doit s'occuper de l'entretien de l'édifice réservé à cet usage. Il est aussi en charge de faire creuser les fosses destinées à enterrer les moines et les pauvres morts à l'abbaye, et d'inscrire leur nom avec la date de décès des moines sur un tableau.

→ Le correzier

Responsable de la nourriture des religieux, ce rôle est créé en 1270. Il doit fournir le nécessaire à la cuisine, nourrir les hôtes, il est en charge de la décoration de l'église saint Croix les jours de fêtes, ainsi que de l'entretien de la chaussé, du pont et du bateau qui permet d'accéder à Arles quand les eaux étaient très fortes.

→ L'infirmier

Quand l'un des frères est malade il doit tenir une lampe dans l'infirmerie. Il doit fournir pour chacune des chambres des serviettes et essuie-mains qui sont changés tous les vendredis. Il se doit d'avoir un assistant qui ne s'absente jamais du monastère.

→ L'ouvrier

En charge de l'entretien général de l'ensemble des bâtiments de l'abbaye. Il doit porter les bancs de l'assemblée dans le cloitre où l'on tient l'assemblée l'été.

→ Le préchantre

C'est lui qui est chargé de faire apprendre les psaumes aux moines et aux enfants. Il doit leur enseigner comment entonner dans le chœur et corriger les livres destinés à l'office avant de les placer dans l'église.

→ Le sacristain

Il est en charge de l'entretien de l'église. Il doit tenir les deux lampes ardentes devant le saint sacrement. Il fournit le cierge pascal et les cierges des moines lors de la chandeleur. Il est en charge de l'entretien des ornements sacerdotaux et des vitraux, de laver et faire blanchir le linge de l'église.

→ Le camérier

Office créé en 1205, le moine qui occupait ce rôle devait fournir les vêtements aux quarante moines. Des vêtements différents en fonction des saisons. Les moines bénédictins portaient une tenue complétement noir.

Dès le XIVème siècle l'abbé de Montmajour est nommé par le pape puis par le roi de France. L'abbé nommé ne vient pas de la communauté de Montmajour et ne réside pas à l'abbaye. Il se préoccupe seulement de percevoir son bénéfice et abandonne la vie monastique. Cette mise en commande (attribution des revenus de l'abbaye à un clerc ou laïc qui n'est pas obligé de suivre la charte de l'abbaye) annonce le déclin de l'abbaye ; un déclin qui explique la volonté de réforme et qui amènera la congrégation mauriste à s'installer à Montmajour.

3. LA JOURNEE D'UN MOINE

La journée des moines est organisée autour des temps de prières et de travail. La journée commence à 1h et se termine à 20h. Dans le tableau ci-dessous vous trouverez l'organisation d'une journée type en fonction des différents horaires.

Ιh	2h	3h	4h	5h	6h	7h	8h	9h	10h	IIh	12h	13h	I4h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	24h
			offices				repos				repas					travail							
						Omc	-3				ГСРС	,3				СРаз				ciava	an		



Cloitre de l'abbaye © CMN

La journée commence à 1h par l'office du matin, les matinales. Puis à 3h les Laudes, à 6h l'office du Prime qui est suivi par la lecture de la règle de saint Benoit qui se fait dans la salle capitulaire, entre 7h-11h travail interrompu à 9h par l'office du Tierce. A 11h avant le repas le Sexte. A 15h avant de reprendre le travail les Nones. De 16h à 18h travail suivi des vêpres jusqu'au diner léger entre 18h30 et 19h. Pour terminer la journée les complies ont lieu dans le cloitre. Après le dernier office les moines montent au dortoir et se couchent sur leur paillasse dans leur habit sous une couverture de laine.

Les repas se prennent au réfectoire et en silence pour pouvoir écouter la lecture de la Bible. Les repas sont simples, légers et sans viande. Les moines alternent entre bouillon de légumes, bouillis de céréales, et poisson.

4. LA CONGREGATION MAURISTE

A. LA CONGREGATION ET LA REFORME

En 1639 est introduit à l'abbaye de Montmajour la réforme de la congrégation de Saint-Maur suite au relâchement et désordre présents à l'abbaye.

La congrégation de Saint-Maur est fondée en 1618 par le père Dom Grégoire Tarisse et suit la règle de saint Maur un disciple de Saint-Benoît de Nursie. Elle est approuvée par le pape Grégoire XV en 1621. Elle avait pour objectif le retour au respect de la règle de saint Benoit dans toute sa rigueur. Commandé par l'évêque et/ou l'abbé, la réforme est radicale. Un concordat est signé entre les mauristes et l'abbé et suite à cette signature une dizaine de mauristes entre alors en possession du monastère et les « anciens » moines cèdent leurs places.

A Montmajour ce changement n'est pas le bienvenu et avant de partir les « anciens » (les moines présents avant la réforme) vident et saccagent les lieux. Malgré l'hostilité des abbés et des arlésiens, les mauristes réussissent une restauration matérielle et spirituelle de l'abbaye de Montmajour.

Pour les mauristes le renouveau spirituel et l'activité intellectuelle doivent s'accompagner d'une rénovation architecturale. On parle alors du château des moines.

B. LA VIE MONASTIQUE



Le monastère Saint-Maur © CMN

Ils retrouvent sur de nombreux points la pure vie monastique; une vie monastique authentique comme le prodiguait saint Benoit.

Les séjours, sorties hors de l'abbaye sont très règlementés, le cloisonnement des moines étant un élément clé de la règle. Le silence devient un élément moteur de la vie des moines adoucie par 2 récréations quotidiennes. Chaque moine possède désormais une cellule afin de préserver une plus grande solitude : une chambre modeste qui est dotée

d'un lit avec une paillasse, un chevet, des couvertures, un oratoire, un bénitier. L'ensemble de la vie monastique est marquée de sobriété. La journée est organisée autour des offices, du travail manuel et intellectuel.

Les offices qui permettent comme au Moyen-Age d'organiser la journée, restent les mêmes. Le travail manuel est différent, il consiste ici en l'entretien de l'abbaye, des jardins. Il est considéré comme un moyen de faire pénitence en plus des tâches quotidiennes comme la préparation des repas. Le travail intellectuel est essentiel pour les mauristes, les moines se doivent de travailler la philosophie, la théologie, l'histoire et la Bible.

Les nouveaux bâtiments et les jardins doivent répondre aux besoins de la vie quotidienne. Chaque espace, pièce de l'abbaye répond à un moment bien précis de la journée. Le dortoir pour le repos ; la bibliothèque pour le travail intellectuel ; les jardins, la boulangerie, la cuisine pour le travail manuel ; et pour la vie liturgique ils continuent d'utiliser l'abbatiale médiévale.